## GUILLAUME MARIE SON FILS CADET

Louis Charrier, le deuxième fils de Guillaume, est chanoine d'Ainay. Il a été nommé au poste de vicaire général du diocèse de Lyon en 1771. C'est lui qui, le cœur gonflé de fierté, marie son frère cadet, et accorde les dispenses des deux autres bans lors de l'union qu'il célèbre car les futurs époux habitent tous deux la paroisse d'Ainay. Jacques Catherin, l'heureux élu, est officier de grenadier au régiment des gardes françaises<sup>1</sup> et chevalier de l'ordre de Saint Louis. Il a hérité de sa mère la seigneurie de Grigny. Le 13 février 1775, il épouse Suzanne Christophe fille de Claude de la Frasse de Seynas seigneur de Sury le Comtal en Forez qui était conseiller à la cour des monnaies de Lyon. Christophe son grand-père avait acquis en 1735 la terre de Sury ainsi que celle de Saint Romain de François de la Rochefoucauld de Rochebaron. Guillaume, présent dans la sacristie aux côtés de Françoise-Thérèse est décrit comme étant président honoraire de la cour des monnaies. L'intitulé se conçoit puisqu'il a délaissé en 1755 sa charge à Jean-Baptiste, le frère du marié, qui est présenté lui aussi comme président honoraire de l'ancienne cour des monnaies. Comme nous le savons, la cour des monnaies a été supprimée en 1771 par le chancelier Maupéou et remplacée par un conseil supérieur par l'édit du 23 février donnant ainsi à Lyon sinon un parlement au moins une juridiction qui s'en approche. La juridiction de la cour des monnaies fut réunie à celle de Paris et ses archives déposées au greffe de la cour des monnaies. Dans le même temps, dans un souci de simplification administrative, le parlement de Dombes est supprimé et ses attributions transférées au conseil supérieur de Lyon. La sénéchaussée pour la principauté de Dombes créée par l'édit de janvier 1772 relève désormais du conseil supérieur de Lyon à cause de la trop grande insignifiance de la ville de Trévoux. Cette révolution administrative fera long feu puisque, ajoutant le vide à l'anarchie administrative, Louis XVI à peine monté sur le trône rétablira le Parlement de Paris en 1774 et supprimera les conseils supérieurs dont celui de Lyon.

Françoise-Thérèse décède quelques mois plus tard, le 19 octobre

<sup>1</sup> Régiment d'élite, il était affilié aux troupes de la Maison militaire du roi qui avaient la charge de la garde du souverain. Il était placé à la tête des armées sur les champs de bataille. Son histoire militaire pris fin en 1762 en même temps que la guerre de Sept Ans. Par la suite, le régiment des Gardes Françaises était une des principales unités responsables du maintien de l'ordre à Paris. Elles constituaient l'œil et le bras armé du pouvoir royal à Paris. En 1785, le régiment déployait quotidiennement un millier d'hommes pour la sûreté de Paris et fournissait chaque semaine quatre compagnies pour monter la garde du roi à Versailles.

1775. Inhumée dans l'un des tombeaux de la collégiale d'Ainay, elle laisse Guillaume seul dans la maison de la place Bellecour. Sans doute était-elle souffrante depuis plusieurs années car sept ans plus tôt en 1768, lors du baptême de Laurent-François son petit-fils, elle n'avait pas effectué les quelques pas qui la séparait de l'église d'Ainay et était représentée par l'aïeule maternelle de l'enfant.